

## Fiche de poste

---

Intitulé du poste : **COORDINATEUR TERRITORIAL DE SANTÉ - Bassin de Santé Intermédiaire de Saint-Flour**

Prise de fonction : **1<sup>er</sup> mai/juin 2019**

---

### Cadre statutaire

**Catégorie** : A

**Filière** : administrative

**Cadre d'emploi** : Attachés territoriaux

**Grade** : Attaché territorial

**Cadre statutaire** : contractuel de droit public pour une durée d'un an à temps complet.

### Direction & service

**Direction & service d'affectation** : Sous l'autorité de la Direction Générale des Services

**Effectif du service** : 1

#### **Résidences administratives:**

- 50% à Saint-Flour Communauté - Village entreprises du Rozier Coren – ZA Rozier Coren -15 100 Saint-Flour
- 50% à Hautes Terres Communauté – 4 rue Faubourg St Honoré – 15 300 Murat.

**Financement du poste** : Le coordonnateur territorial de santé fait l'objet d'un soutien financier de l'A.R.S Auvergne-Rhône-Alpes et du programme L.E.A.D.E.R. 2014-2020 porté par le GAL Pays de Saint-Flour Haute Auvergne.

**Répartition du temps de travail** : 50% pour Saint-Flour Communauté et 50% pour Hautes Terres Communauté

**Lieu de travail partagé** : territoire de Saint-Flour Communauté à Saint-Flour et Hautes Terres Communauté à Murat

**Organisation du travail** : Les congés, autorisations d'absence, RTT seront définis conjointement entre les deux collectivités ; l'agent sera soumis au règlement intérieur et au protocole de réorganisation du temps de travail de Saint-Flour Communauté. L'agent veillera à ce que le temps effectif de présence au sein des deux collectivités soit équitablement réparti. Le planning hebdomadaire de travail sera validé par les deux collectivités sur la base de 1607 h de travail effectif, sans ARTT.

### Exigences requises

#### **Niveau requis :**

- BAC +4-5 dans le domaine de la santé

#### **Formations et qualifications nécessaires :**

- Formation supérieure en santé publique et politiques sociales,

#### **Savoir-faire/compétences nécessaires :**

- Maîtrise de l'organisation et du financement de la santé (offre de soins et prévention), connaissance et pratique des acteurs de la santé,
- Connaissance des différents aspects de la télésanté,

- Connaissance du fonctionnement des maisons médicales de garde et des maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) plus largement des exercices regroupés,
- Maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel, Power Point...)

### **Savoir-être/Aptitudes :**

- Aptitude au pilotage, à la coordination et à l'animation de réseaux
- Organisé, autonome, polyvalent et rigoureux
- Savoir être, bon relationnel
- Capacités de travail en équipe
- Disponibilité et souplesse de travail

### **Particularités dans l'exercice du poste :**

- Savoir gérer son temps de travail entre deux structures partenaires
- Nombreux déplacements - Permis B et véhicule personnel indispensables
- Souplesse horaire
- Contraintes de travail le week-end ou en soirée, à l'occasion d'animations ou de réunions ponctuelles

### Missions et déclinaison du poste

Un contrat local de santé (CLS) a été signé le 24 avril 2018 à l'échelle du Bassin Intermédiaire de Santé de Saint-Flour, qui correspond aux territoires de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté, en partenariat étroit avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, délégation départementale du Cantal.

L'élaboration et la mise en œuvre de ce contrat local de santé à l'échelle de Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté est confié à un(e) coordonnateur (trice) territorial de santé.

#### **1. Mission principale du poste : Animation et pilotage du contrat local de santé**

À ce titre, il doit déployer les axes stratégiques du contrat local de santé avec des fiches actions dédiées, en lien avec les personnes référentes de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté et de la délégation départementale du Cantal de l'Agence Régionale de Santé.

Ces axes stratégiques sont actuellement :

#### **→ Axe 1 : Favoriser l'accès aux services de prévention, de soins et de dépistage pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé**

*Orientation 1.1 : Accès aux soins et à la santé des personnes en situation de précarité*

Fiche action n°1 : Impulser une dynamique partenariale de territoire pour améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des personnes en situation de précarité

*Orientation 1.2 : Dépistage des cancers*

Fiche action n°2 : Promouvoir le dépistage des cancers à l'échelle du bassin de santé intermédiaire

*Orientation 1.3 : Santé-Environnement*

Fiche action n°3 : Intégrer la thématique Santé Environnement dans les projets et pratiques des acteurs du territoire

#### **→ Axe 2 : Contribuer au maintien de l'offre de soin et au renforcement de l'attractivité du territoire en cohérence avec projet médical partagé du GHT et le plan d'accès aux soins**

*Orientation 2.1 : Maintien et développement de l'offre de soins*

Fiche action n°4 : Diversifier l'offre de soins visuels

Fiche action n°5 : Maintenir une activité de dépistage du cancer du sein sur le territoire

*Orientation 2.2 : Accueil et attractivité du territoire*

Fiche action n°6 : Renforcer l'attractivité du territoire et accompagner les professionnels de santé pour anticiper le phénomène de désertification médicale et paramédicale

→ **Axe 3 : Favoriser la continuité du parcours de la personne âgée**

*Orientation 3.1 : Prévention seniors*

Fiche action n°7 : Développer un environnement favorable au bien vieillir à l'échelle du Bassin de Santé Intermédiaire de Saint-Flour

Fiche action n°8 : Appuyer les réponses locales d'accompagnement des aidants du territoire

*Orientation 3.2 : Organiser la filière personne âgée à l'échelle du BSI*

Fiche action n°9 : Structurer une filière personne âgée territorialisée

→ **Axe 4 : Développer une stratégie de prévention « nutrition santé bien-être » autour des initiatives sport-santé et activité physique adaptée sur le territoire**

*Orientation 4.1 : Développer une offre d'activité physique adaptée sécurisée permettant la prescription d'activité physique adaptée par les médecins généralistes du territoire*

Fiche action n°10 : Accompagner le développement et la pérennisation du dispositif Sport-Santé porté par Hautes Terres Communauté à l'échelle du territoire

Fiche action n°11 : Soutenir le déploiement de la plateforme départementale « Sport-Santé Bien-Etre » sur le BSI de Saint-Flour

*Orientation 4.2 : Développer une stratégie globale de lutte contre la sédentarité en complémentarité des initiatives locales*

Fiche action n°12 : Développer un plan d'actions global de lutte contre la sédentarité à l'échelle du BSI

→ **Axe transversal : la coordination territoriale des actions de santé**

*Fiche action n°13 : Assurer la coordination et l'animation d'actions de santé inscrites dans le cadre du contrat local de santé en visant la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé*

**2. Déclinaison du poste :**

- ⇒ Identifiées les partenaires institutionnels et associatifs, professionnels de santé et collectivités territoriales déterminants pour le succès des axes stratégiques du CLS,
- ⇒ Poursuivre le travail en réseau de ces acteurs visant à renforcer la synergie entre disciplines et à améliorer les parcours de santé des populations ciblées,
- ⇒ Animer et coordonner l'action de ce réseau par le biais de réunions de coordination thématiques et suivre la mise en œuvre des actions décidées lors de ces réunions,
- ⇒ Dégager des priorités dans la mise en œuvre des actions du contrat local de santé, en fonction de l'importance de ces actions pour l'amélioration des dispositifs de santé,
- ⇒ Assurer une veille des opportunités de financements pour la mise en œuvre des actions et accompagner les collectivités dans leur réponse aux appels à projets,
- ⇒ Assurer la prospection des professionnels de santé, en lien étroit avec les collectivités territoriales concernées, et accompagner leur installation,
- ⇒ Faciliter la structuration des professionnels au sein des maisons de santé du territoire,
- ⇒ Communiquer et promouvoir le CLS auprès de la population locale et vis-à-vis de l'extérieur,
- ⇒ Rendre-compte de son action dans le cadre de comptes rendus de réunions et d'échanges avec les partenaires et financeurs du CLS.

### Positionnement hiérarchique

- sous l'autorité de la Direction Générale des Services de Saint-Flour Communauté

### Relations fonctionnelles

En équipe avec :

- les services administratifs des 2 E.P.C.I. (Direction Générale des Services, services développement territorial et services à la population communication, services administratifs) ;
- les services de l'ARS, délégation départementale du Cantal ;

### Moyens mis à disposition

- Local fonctionnel avec matériel informatique, photocopieur, scanner.
- Ecran multimédia, Connexion Internet et WIFI visiteurs.

*Candidatures (lettre de motivation manuscrite et CV détaillé)  
à adresser avant le 24 avril 2019 par courrier à :*

Monsieur le Président de Saint-Flour Communauté  
Village d'entreprises  
ZA du Rozier Coren  
15100 SAINT-FLOUR

Ou par mail : [contact@saintflourco.fr](mailto:contact@saintflourco.fr)